

LECTURE AU COLLÈGE

"... je fus préparé de bonne heure à traiter le professorat comme un sacerdoce et la littérature comme une passion."

Les mots, Jean-Paul SARTRE

Nous continuons la publication de témoignages sur la lecture au collège, témoignages que nous sollicitons dans les numéros précédents pour donner suite au dossier sur ce sujet de notre numéro 13 du mois de mars.

Jean CORBUCCI, professeur de lettres au collège "Vallée du Gapeau" de Sollies-Pont (Var), répondant à notre invite, nous a envoyé le compte rendu ci-dessous. Nous le publions bien volontiers dans la mesure où - et ce n'est pas le dévaloriser, bien au contraire, de signaler cela - il relate un travail très représentatif de ce qui se fait majoritairement dans les collèges qui "font quelque chose en lecture". Beaucoup de comptes rendus qui nous sont parvenus font état, en effet, des mêmes démarches à quelques nuances près. Une petite équipe professorale, pluri-disciplinaire si possible, réussissant à ébranler l'organisation administrative du collège... le recours aux tests d'efficacité en lecture pour la constitution de groupes de niveau... un perfectionnement des techniques de lecture, notamment pour les élèves les plus faibles..., le réinvestissement des acquis avec le concours du CDI et dans des productions d'écrits au cours d'actions en direction de l'extérieur.

Même la satisfaction exprimée par Jean CORBUCCI au vu des résultats (surtout si la liaison avec les écoles élémentaires assure davantage d'ampleur et de cohérence aux innovations) et le sentiment de précarité qu'il laisse percer, sont présents dans bon nombre de textes. Tous disent les difficultés et les limites de telles actions qui, si modestes soient-elles, se heurtent toujours aux structures et aux habitudes et n'ont comme force que la "conviction" d'une minorité. C'est pourquoi le deuxième article de cette rubrique est consacré au Collège-Lycée expérimental d'Hérouville-Saint-Clair (Calvados). S'il n'est que secondairement question de lecture, au moins témoigne-t-il de la volonté de toute une équipe d'aborder ce qui lui paraît être l'essentiel, à savoir le fonctionnement et l'organisation de l'institution et les conditions dans lesquelles professeurs et élèves peuvent agir.

VALLÉE DU GAPEAU

Jean CORBUCCI

Le préambule du dossier "La lecture au collège" invite à faire part des réactions ou tentatives dans les domaines évoqués. Je profite donc de cette occasion pour vous exposer les grandes lignes d'une action que nous menons depuis quatre ans dans mon collège.

Ce travail concerne le cycle d'observation (sixième, cinquième). Il a, jusqu'à présent, impliqué quatre classes de sixième chaque année (environ cent élèves). Un suivi a eu lieu sur la classe de cinquième en 1984-1985... Il aura lieu également l'an prochain.

D'ABORD, L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE !

Une heure par semaine, ces quatre classes éclatent en six groupes ou "ateliers de lecture" qui sont des groupes de niveau-lecture. Cette heure a été promue dans l'emploi du des classes. Les autres heures de français ont lieu "normalement".

Premier problème : quatre classes qui donnent six groupes, cela demande au moins deux professeurs supplémentaires. L'heure d'atelier qu'ils auront à assurer est comprise dans leur service et portée sur leur V.S.

Deuxième problème : le fait que certains collègues ne voient ces élèves qu'une heure par semaine nécessite une concertation. Cette heure, hebdomadaire, est comprise également dans le service ou payée en heure supplémentaire.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Au début de l'année, les élèves subissent trois tests :

- vitesse + compréhension = EFFICACITÉ,
- closure,
- lecture silencieuse (ce test est géré par le conseiller d'orientation).

Ces trois résultats permettent de constituer les groupes sur le modèle suivant :

- deux groupes faibles (en moyenne, chaque année, 25% de l'effectif),
- un groupe moyen faible,
- un groupe moyen fort (ces deux groupes constituent environ 40% de l'effectif en moyenne),
- deux groupes forts (environ 35% de l'effectif).

Au cours de l'année scolaire, de nouvelles batteries de tests permettent de remodeler les groupes.

Contenu des ateliers

Trois axes de travail :

1. L'aspect technique : à l'aide (ou selon les principes) des ouvrages du type "Je deviens un vrai lecteur".
2. La "mise en situation" : adapter sa lecture à la situation, au support (ce travail se fait avec l'aide du C.D.I.).
3. Lire pour écrire : produire un écrit à partir d'une lecture.

Ces trois axes de travail ne sont pas systématiques à chaque séance. Les réunions de concertation permettent de définir des priorités... chaque prof conservant sa "liberté pédagogique".

En même temps et en dehors des ateliers, chacune des quatre classes fait un stage lecture d'environ six semaines (durant le premier trimestre) : deux heures sur les cinq de français qui restent sont consacrées aux gammes du "laboratoire de lecture" ou à celles du "Coin lecture" (SRA). Le reste de l'année, le "labo" est en libre service dans la classe (quand l'élève dispose d'un moment) ou au CDI.

LES RÉSULTATS

1. Production d'écrits

Il serait trop long de donner la liste complète des travaux réalisés par les élèves. Quelques exemples :

- En juin 1984, les élèves des ateliers ont fabriqué la chronique locale d'un quotidien départemental "Var-Matin". Les rédacteurs sont venus parler de leur métier dans les ateliers, les élèves ont choisi et rédigé leurs rubriques, les techniciens du journal sont venus ensuite au collège pour monter la maquette de la page qui a été intégrée au quotidien le jour de la kermesse du collège.

- Pour l'année en cours, les ateliers ont produit en février divers types d'écrits : édition d'une revue, rédaction commune de nouvelles, de B.D., de poèmes, d'un récit du type jeu de rôle, d'une pièce de théâtre. Pour chacun d'eux, la réalisation est allée jusqu'à la publication et, pour la pièce de théâtre, jusqu'à la réalisation (montage vidéo en cours).

2. Lecteurs ou non-lecteurs ?

Les résultats aux tests montrent :

- Des progrès assez nets en efficacité, par rapport aux groupes tests (qui ne participaient pas à ce type de travail).

- Les progrès en closure, en revanche, sont moins sensibles.

- C'est en cinquième que ce travail commence véritablement à payer. Il est illusoire d'attendre des résultats immédiats d'un tel travail, Sans doute parce qu'il s'agit plus là du "dressage" dont parle Évelyne Charmeux quand elle évoque les méthodes traditionnelles d'apprentissage de la lecture.

- La fréquentation de la bibliothèque est toujours supérieure pour ces élèves (pour l'année 1984, cela va du simple au double).

- La qualité du travail fourni est remarquable (et remarquée par les "collègues visiteurs" que nous avons parfois reçus). D'autant plus remarquable qu'AUCUNE "CAROTTE" (note, félicitations, tableau d'honneur, que sais-je encore ?) N'EST AU BOUT DE CE TRAVAIL ! Le goût de l'effort n'est donc pas perdu !

- Dans la classe de français, les élèves manipulent avec plus d'aisance les documents et les consignes... et ces élèves se sentent chez eux au CDI (grâce au travail et à l'aide des documentalistes évidemment).

- Et les résultats scolaires dans le cycle d'orientation ? Il faut tout d'abord signaler que, l'an dernier, le taux de redoublement dans les quatre cinquièmes concernées a été sensiblement plus faible que dans les autres classes de cinquième. Pour le reste, je n'ai pas d'évaluation suffisamment précise. L'examen (rapide) des bulletins trimestriels montre que ces élèves suivent correctement... mais pour certains, au vu de leur situation à l'entrée en sixième, je crois possible d'affirmer que ces deux années ont été profitables¹.

LES PROLONGEMENTS ET LEURS PROBLÈMES

L'initiative que nous avons menée depuis quatre ans dans notre secteur de la banlieue de Toulon (canton rural et de plus en plus urbain) ont donné lieu à des rencontres, puis à un travail commun avec les classes primaires. Grâce à l'IDEN du secteur et au principal du collège, nous avons eu deux journées pédagogiques communes collège-primaire. Cette année, une école primaire de canton organise des clubs de lecture avec les parents... Une autre est en train d'installer une BCD Les élèves arrivant en sixième connaissent "Je deviens un vrai lecteur" ou "ATEL". Cette concertation, ce travail en commun ont eu des résultats. Le "niveau" des classes de sixième, cette année, de l'avis de l'ENSEMBLE des collègues enseignant en sixième, s'est amélioré. Pourvu que ce ne soit pas qu'une embellie.

Si cette concertation a pu avoir lieu avec les collègues du primaire, ceux du collège manquent encore palois d'enthousiasme pour :

• Étendre ce type de travail à toutes les classes de sixième. Il est vrai que les moyens risquent de manquer.

¹ En plus du travail sur la lecture, ces quatre classes avaient bénéficié d'un travail en maths et LV1 : groupe de niveaux mobiles.

- Prendre en compte ces objectifs dans leur enseignement. Nous avons cependant mis en place quelques activités interdisciplinaires :

- En 1984-1985 : les tests de censure de fin de cinquième ont été réalisés à partir de textes élaborés par les profs de maths et d'histoire-géo ; une grande partie du deuxième trimestre de cinquième a été consacrée à la création d'écrits en collaboration avec les profs d'histoire-géo.

- En 1985-1986 : dans la dernière partie de l'année, le travail portera essentiellement, en sixième, sur les indices et les hypothèses. Les profs de maths et de sciences sont prêts à nous fournir, pour le travail en atelier, des exercices portant sur leur matière.

Toute cette activité d'atelier n'a de sens que si :

- Les exercices systématiques de l'atelier peuvent être réinvestis dans l'activité quotidienne des élèves... C'est loin d'être évident pour tous et facile à réaliser.
- Les principes qui guident notre action se retrouvent en cycle d'orientation. Que les profs, de la sixième à la troisième, parlent le même langage. Et ceci aussi n'est pas une mince affaire.

Ces quelques lignes sont une contribution au dossier des Actes de Lecture. Naturellement, je n'ai pu évoquer que les grandes lignes du travail. Je tiens à votre disposition les précisions que vous jugeriez intéressantes, en particulier dans le domaine de l'évaluation et des exercices (que nous avons été conduits à fabriquer).

Jean CORBUCCI

* * *

HÉROUVILLE : Collège-Lycée Expérimental (CLE)

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom : Collège-Lycée Expérimental (CLE)

Adresse : 1018, quartier du Grand Parc, 14200 Hérouville Saint-Clair.

Date de naissance : rentrée 1982, après l'agrément par le ministère d'un pré-projet déposé par les membres de l'association "Pour une autre École", constituée par des enseignants à la suite d'une réunion en date du 1er avril 1982 ; cette réunion avait été convoquée par voie d'affiches et de presse par un enseignant isolé.

Parrains : Ville d'Hérouville-Saint-Clair (locaux), Mme Bail, proviseur de l'établissement de tutelle.

Nombre de postes : 23. Une secrétaire à mi-temps. Tous les autres sont des postes d'enseignement. Professeurs et élèves assurent la totalité des tâches liées au fonctionnement de l'établissement, sous la responsabilité morale et financière du proviseur et de l'intendant de l'établissement de tutelle.

Nombre d'élèves : 197.

Nombre de classes : une par niveau, de la sixième à la terminale.

Mode de recrutement des élèves : volontariat. Tous ceux qui se sont présentés la première année, ou presque, ont été pris. Depuis, il a fallu trouver des critères. La proximité géographique (carte scolaire) en est un ; la continuité pédagogique (élèves sortant des écoles ouvertes) un autre. Chaque année, un certain nombre de places sont réservées à des élèves en difficulté ou à des rescolarisés. Dans le second cycle, on tient aussi compte des langues et de la nécessité d'équilibrer les sections.

Mode de recrutement de l'équipe : cooptation.

Statut des professeurs : chargés de mission à titre provisoire ; ceux qui sont titulaires restent titulaires de leur poste d'origine.

Population scolaire : hétérogène. Une partie des élèves, souvent jeunes et motivés, viennent chercher au CLE une pédagogie différente. D'autres élèves se sont inscrits parce que CLE représente pour eux l'école de la dernière chance.

Baccalauréats préparés : A, B, C, D.

Langues enseignées : anglais, allemand, espagnol, latin.

Objectif initial : prévenir la part de l'échec scolaire qui peut être ordinairement imputée à l'école en construisant "une autre école".

Signe particulier du CLE : sa capacité d'évolution, son aptitude à prendre en compte et à régler les problèmes au fur et à mesure qu'ils se présentent, ce qui rend possible sa totale autonomie.

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

Le CLE n'offre pas un enseignement traditionnel, dans la mesure où l'acquisition des connaissances ne se fait pas seulement dans des cours, mais aussi dans d'autres activités (options, projets, travail dirigé, travail autonome, semaines interdisciplinaires, voyages, stages de sensibilisation aux milieux professionnels) et dans la mesure où la vie quotidienne y tient une grande place (service de table, ménage, groupes de fonctionnement).

Le temps consacré aux matières scolaires obligatoires est moins important que dans les autres établissements, mais les activités artistiques, sportives et culturelles y sont plus largement représentées qu'ailleurs.

Les élèves sont regroupés par tranches d'âge en dix GB (groupes de base) pour de nombreuses activités. Ces groupes correspondent à deux niveaux : sixième/cinquième, quatrième/troisième, seconde/première ; la terminale forme un GB à elle seule, Le groupe de base est pour chaque élève son groupe de référence.

La présence dans l'établissement commence à 8h45 ou 8h00, pour le second cycle en particulier, et finit entre 16h et 17h30. Étant donné le mode de fonctionnement et le découpage horaire, les élèves sont obligés de prendre leurs repas au CLE (collation de 11h à 11h50 et plat chaud de 13h25 à 14h30).

Ils ne connaissent ni les récréations ni les sonneries qui rythment les journées plus "traditionnelles". Les congés scolaires y sont également différents (en alternance : sept semaines de travail, deux semaines de vacances).

Dans le premier cycle

La présence des élèves est obligatoire. Les activités offertes chaque semaine correspondent à :

- **Des heures de cours**, en groupes-classes, pour : français, maths, sciences humaines, langues, EPS.
- **Des heures d'options** : l'élève choisit pour trois semaines de travailler dans deux disciplines particulières. Les options portent sur des matières et des activités de toutes sortes ; six exemples parmi cinquante, pour donner une idée de l'éventail : philosophie, documentation, musique, cirque, informatique, sciences naturelles. Les options sont évaluées par les enseignants et les élèves en fonction de la participation et des acquis, en fonction aussi de la qualité des dossiers personnels qui ont été construits. Les options peuvent être "rattrapées" par des examens en fin de période, après que l'élève a fait un sérieux effort de remise à niveau. Le passage au niveau supérieur nécessite l'acquisition d'un certain nombre d'options. Le choix des options se fait sur la durée d'un cycle (c'est-à-dire deux ans) avec l'aide du tuteur et des parents.
- **Des heures de projet** : ces projets doivent mettre les élèves dans la situation de produire, de développer leurs capacités d'imagination, d'initiative et d'acquérir des méthodes de travail et des connaissances dans un cadre pluridisciplinaire de préférence. Les projets se réalisent collectivement sur des thèmes tantôt imposés par les tuteurs, tantôt choisis par les groupes.
- **Des heures de groupe de fonctionnement** : afin de sensibiliser les élèves au problème du fonctionnement de l'école et d'une collectivité en général, on a rendu obligatoire la présence d'un représentant de chaque GB dans les GF suivants : entretien des locaux, journal, foyer socio-éducatif, relations extérieures.
- **Des ateliers** : sont ouverts à tous les niveaux et animés par des professeurs, des parents ou d'autres

intervenants extérieurs. Ils ne sont pas obligatoires et sont en fait des loisirs proposés hors temps scolaire.

- **Des heures de travail autonome**, par GB (45 min. à 1h20 par jour), permettent aux élèves encadrés par les tuteurs de faire une partie de leur travail personnel, avec l'aide de leurs camarades ou des professeurs disponibles à ce moment-là, ou de revoir tel point du cours qui n'a pas été compris.
- **Un temps de bilan** (45 min. ou 1h30 par semaine) qui permet de débattre des problèmes rencontrés et de s'informer.
- **Le tutorat** : tous les élèves de l'établissement sont suivis par un tuteur qui aide chacun d'eux à travers des entretiens réguliers à faire le point sur sa scolarité, sa vie dans l'établissement et qui établit des relations privilégiées avec les familles.

Dans le second cycle

Les structures pédagogiques sont sensiblement les mêmes que pour les élèves du premier cycle. Les règles de vie diffèrent de celles du premier cycle dans la mesure où les élèves choisissent avec leur tuteur un contrat de travail qui peut être "commun" ou "individualisé".

- **Dans le contrat commun**, l'élève doit suivre tous les types d'activité qui existent dans l'école. S'il a respecté son contrat, il décide librement de son orientation à la fin de l'année.
- **Dans le contrat individualisé**, quatre règles restent intangibles :
 - la participation aux tâches matérielles,
 - la participation à une activité collective (projet ou GF),
 - la participation aux bilans et les entretiens avec le tuteur,
 - la participation à la séance de travail écrit hebdomadaire (3h).

L'élève négocie avec son tuteur sa participation aux autres activités. L'orientation des élèves ayant un contrat individualisé est décidée par le conseil des professeurs en fin d'année.

LES INSTANCES DE DÉCISION

Ce sont :

- **Le groupe de base** (une vingtaine d'élèves, deux ou trois tuteurs) pour tout ce qui concerne la vie du GB.
- **Le conseil de cycle** (représentation paritaire des élèves et des professeurs) pour tout ce qui concerne la vie du cycle.
- **Le conseil d'école** se prononce sur le budget et les grandes orientations de l'établissement. Composition : onze professeurs, dix élèves, cinq parents, deux représentants de l'établissement de tutelle, un représentant de la ville.
- **L'équipe des enseignants** décide seule de tout ce qui touche à l'inscription des élèves, à la composition de l'équipe pédagogique et du bureau des professeurs, aux relations avec les différentes instances de l'Éducation nationale, au contenu de l'enseignement.

LES ORGANES EXÉCUTIFS

- **Les groupes de fonctionnement.** En plus des quatre déjà cités, existent les GF suivants : stages, orientation, pédagogie et évaluation, restauration, gestion, administration, CDI. Ils veillent à la bonne marche quotidienne de l'établissement.
- **Le bureau de l'école.** Composition : trois professeurs élus par leurs pairs auxquels viennent s'adjoindre ou non, selon les années, des élèves. Fonction : suivi des affaires, coordination, décisions urgentes.

LA LECTURE ET L'ÉCRITURE AU CLE

Elles font l'objet d'un enseignement analogue à celui que l'on rencontre dans tous les établissements scolaires. Depuis la rentrée 1984, de plus, elles figurent au nombre des priorités et des heures de soutien sont consacrées, dans les deux cycles, aux élèves qui ont le plus de difficultés.

Ce qu'il faut peut-être souligner ici, c'est la variété des situations d'apprentissage dans lesquelles se trouvent placés les élèves du CLE, du fait qu'ils ont constamment à exercer des choix personnels, à prendre des décisions qui engageront le groupe, à formuler des jugements sur leur travail, à produire des documents qui seront diffusés dans l'école ou à l'extérieur (la partie du présent document intitulée "organisation de l'enseignement" a été rédigée, pour l'essentiel, par les élèves du GF "Relations extérieures").

Dans la mesure, d'autre part, où les élèves peuvent choisir, assez fréquemment, le sujet sur lequel ils vont travailler, leur intérêt et leur désir de communiquer s'en trouvent stimulés.

Ajoutons que l'approche pluridisciplinaire va dans le sens d'une appropriation globale des compétences ; que la qualité de la relation enseignant-enseigné favorise de la part de l'élève une attitude de confiance en ses propres possibilités ainsi que le désir de réussir et nous pourrions conclure que les structures pédagogiques et institutionnelles du CLE offrent - en théorie - des conditions optimales pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Il en va bien ainsi, dans la pratique, pour les élèves qui arrivent dans l'établissement, notamment en sixième, avec un minimum de compétences et une bonne structuration intellectuelle et affective.

Pour ceux qui ont du mal à se concentrer, à faire des efforts et qui présentent un retard scolaire important, on observe au contraire que la variété des activités, la multiplicité des choix et des groupes peuvent favoriser - au moins dans un premier temps - des attitudes de fuite et de dispersion à l'égard du travail.

Le risque ici serait de se contenter de ce qu'on a acquis ; les élèves en difficulté trouvent d'ordinaire au CLE ce qu'ils trouvent rarement ailleurs : une espace de liberté, une reconnaissance des autres, le plaisir de se réconcilier avec l'école. C'est important, mais cela ne suffit pas. Il faut qu'il y ait aussi un progrès au niveau des compétences. Or cela ne va pas de soi. Il ne suffit pas toujours de mieux vivre sa scolarité pour obtenir meilleurs résultats scolaires.

D'où la nécessité de mettre en place des stratégies spécifiques de lutte contre l'échec scolaire une fois qu'il est "installé" et repéré. De ce point de vue, le CLE se trouve confronté aux mêmes difficultés que les autres établissements et c'est là-dessus que porte l'essentiel de sa recherche depuis la rentrée 1984.

Pour l'équipe, le GF "Évaluation de l'expérience"